

CANADA

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

CANADIEN DU PACIFIQUE

Incorporée par lettres patentes sous le grand sceau du Canada

DEBENTURES A 5 POUR CENT

Payables en or dans cinquante ans

SUR PREMIERE HYPOTHEQUE DES TERRES CONCÉDÉES

Emission totale autorisée..... \$25,000,000
 Acceptées par le gouvernement comme garantie de l'exécution du contrat passé entre le gouvernement et la compagnie..... \$ 5,000,000
 Maintenant offert au public..... \$10,000,000

Le principal et l'intérêt payables en or monnayé du poids et de la finesse de l'étalon actuel— le principal à Montréal, Canada, et les intérêts le 1er d'avril et le 1er d'octobre, au gré du porteur, soit à Montréal, soit à New-York, ou à Londres, Angleterre, au taux de 4c 1/2 sterling pour chaque piastre.

Débentures de la dénomination de \$1,000 et de \$500 chacune. Le principal payable le 1er d'octobre 1881, hormis qu'elles ne soient offertes auparavant pour le paiement des terres et, en conséquence, annulées ou rachetées par les syndics à même le produit de la vente des terres, soit au cours de la Bourse ou par tirages à dix pour cent de prime.

SYNDICS POUR LES PORTEURS DE DEBENTURES

CHARLES F. SMITHERS, Ecuier, *Président de la Banque de Montréal.*
 HONORABLE J. HAMILTON, *Président de la Banque des Marchands du Canada.*
 SAMUEL THORNE, *Négociant, de New-York.*

Les débentures sont garanties par une hypothèque consentie en faveur des dits syndics qui leur confère, en vertu des clauses de la charte, plein pouvoir de payer les débentures, principal et intérêts et de faire toucher aux porteurs le produit net de la vente des terres. Avant d'être mis en force, l'acte plus haut cité a été soumis au gouvernement qui a, depuis, accepté les \$5,000,000 comme garantie de l'exécution du contrat conformément aux clauses de la charte.

L'hypothèque ainsi créée est privilégiée sur toute l'étendue des terres concédées à la compagnie, formant 25,000,000 d'acres des plus belles terres propres à la culture, situées dans cette partie du pays désignée sous le nom de "Zone Fertile" des territoires du Nord-Ouest, reconnue comme étant la région la plus considérable et la plus propre à récolter du blé de la meilleure qualité qu'il y ait sur le continent d'Amérique, et la compagnie peut localiser son octroi de terres dans cette région exclusivement, en mettant de côté toutes les sections qui ne sont pas propres à la culture.

Les débentures seront acceptées par la compagnie en paiement des terres au taux de 110 avec les intérêts accrus sur icelles.

En vertu de l'acte d'obligation hypothécaire, la compagnie s'oblige expressément de payer les intérêts sur les débentures semi-annuellement, lorsqu'ils deviendront dus, et le principal à l'échéance. Le produit net de toutes les ventes de terres devra être remis aux syndics pour qu'ils les gardent en mains, d'abord, pour garantir l'accomplissement de l'obligation de la compagnie de payer les intérêts sur les débentures, et, tant que cette obligation sera remplie ponctuellement, pour être appliqué à l'achat de débenture, pour annulation, pourvu que le prix n'exécède pas 110 pour cent et les intérêts accrus; mais si les débentures ne peuvent être achetées à ou au-dessous de ce prix, alors les syndics sont autorisés et requis de désigner, par lots, de temps à autre, à mesure que les fonds s'accumuleront entre leurs mains, les débentures qui devront être présentées pour être payées et annulées à 110 pour cent avec les intérêts accrus.

Le contrat stipule que toutes les débentures émises seront déposées d'abord entre les mains du gouvernement, et que le produit de toutes les ventes de terres sera aussi déposé entre les mains du gouvernement et ne sera payé à la compagnie qu'en proportion des travaux qui auront été faits pour la construction du chemin. L'intérêt à quatre pour cent, sur le montant restant en la possession du gouvernement, est, en vertu de l'acte précité, expressément réservé pour le paiement des intérêts sur les débentures, et ne peut être appliqué à aucune autre fin.

On verra par le rapport officiel du président de la compagnie, que les directeurs veulent terminer et ouvrir la ligne du chemin de fer jusqu'au Pacifique sans se prévaloir du droit qu'ils ont en vertu de la charte, d'émettre ses débentures en offrant le dit chemin de fer pour garantie; et qu'ils sont convaincus que les capitaux additionnels requis pour terminer le contrat et pour voir la ligne du matériel nécessaire pour son exploitation pourront être obtenus par l'émission d'actions privilégiées ordinaires. Dans ce cas, les seules obligations qui grèveront les revenus de la compagnie seront les intérêts sur ces débentures, qui seront payés avant tout dividende sur les actions ordinaires et privilégiées.

Ces débentures seront acceptées par le Receveur-Général comme dépôt de la part des compagnies d'assurance en vertu de l'acte 40, Vict. chap. 42.

Il est pourvu à l'enregistrement des débentures à Montréal, à New-York et à Londres.

On peut examiner la charte de la compagnie et obtenir des copies de l'Acte de *loi-commis* hypothécaire du rapport du président et du prospectus de la compagnie aux bureaux des sous-signes.

Ces débentures sont maintenant offertes au public au pair avec les intérêts accrus, par les sous-signes qui se réservent le droit d'en augmenter le prix, en aucun temps, sans avis préalable.

Les demandes pour débentures devront être adressées comme suit:—

BANQUE DE MONTREAL

MONTREAL

Ses succursales en Canada, et ses agences à Chicago, et au No. 9, Birchin Lane Londres, Angleterre.

J. S. KENNEDY & Cie.,

63, William Street,

OU A

NEW-YORK,

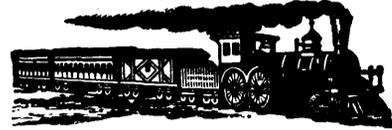
W. WATSON & A. LANG,

AGENTS DE LA BANQUE DE MONTRÉAL,

39, Wall Street,

Montréal, 25 novembre 1881.

NEW-YORK.



CHEMIN DE FER Q. M. O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES

A PARTIR DE LUNDI, 2 JANVIER 1882,

Les trains partiront comme suit:

	MIXTE.	MALLE.	EXPRESS
Départ de Hochelaga pour Ottawa.....	8.20 pm	8.30 am	5.00 pm
Arrivée à Ottawa.....	7.15 am	1.20 pm	9.10 pm
Départ de Ottawa pour Hochelaga.....	10.00 pm	8.10 am	4.55 pm
Arrivée à Hochelaga.....	9.45 am	1.00 pm	9.45 pm
Départ de Hochelaga pour Québec.....	6.40 pm	3.00 pm	10.00 pm
Arrivée à Québec.....	8.00 am	9.50 pm	6.30 am
Départ de Québec pour Hochelaga.....	5.30 pm	10.00 am	10.00 pm
Arrivée à Hochelaga.....	7.30 am	4.50 pm	6.30 am
Départ de Hochelaga pour St. Jérôme.....	6.00 pm		
Arrivée à St. Jérôme.....	7.45 "		
Départ de St. Jérôme pour Hochelaga.....	6.45 am		
Arrivée à Hochelaga.....	9.00 "		
Départ de Hochelaga pour Joliette.....	5.15 pm		
Arrivée à Joliette.....	7.40 pm		
Départ de Joliette pour Hochelaga.....	6.20 am		
Arrivée à Hochelaga.....	8.50 am		

Service local entre Aylmer, Hull et Ottawa.
 Tous les Trains de Passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Doroirs la nuit.
 Les Trains allant et venant d'Ottawa font rencontre avec les trains allant et venant de Québec.
 Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p.m.
 Tous les trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal.

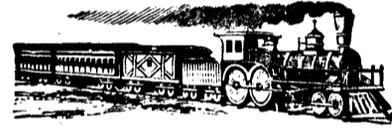
Les trains quittent la Gare du Mile-End Dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.

Bureau Général, 13, Place d'Armes

BUREAUX DES BILLETS:

13 PLACE D'ARMES, } MONTRÉAL.
 202 RUE ST-JACQUES, }
 VIS-A-VIS L'HOTEL ST-LOUIS, QUÉBEC.
 VIS-A-VIS L'HOTEL RUSSELL, OTTAWA.

L. A. SÉNÉCAL, *Surintendant-Général.*



Chemin de Fer Intercolonial

1881—Arrangements d'Hiver—1882

A partir du 21 Novembre 1881, les trains directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit:

Part de Pointe Lévis.....	8 10 a. m.
Arrive à Rivière-du-Loup.....	12 55 p. m.
" Trois-Pistoles.....	9 05 "
" Rimouski.....	3 49 "
" Campbellton.....	8 35 "
" Dalhousie.....	9 15 "
" Bathurst.....	11 17 "
" New-Castle.....	12 52 a. m.
" Moncton.....	4 00 p. m.
" Saint-Jean.....	7 30 p. m.
" Halifax.....	12 40 p. m.

Ces trains font la connexion à la Jonction des Chaudières, avec les trains du Grand-Tronc qui partent de Montréal à 10.00 p. m.

Les trains pour Halifax et St-Jean vont directement à leur destination le dimanche.

Les trains quittant Halifax à 2.45 p. m., et St-Jean à 7.25 p. m., et arrivant à Montréal à 6 hrs. a. m., en faisant connexion à la Jonction des Chaudières avec le train du Grand-Tronc à 8.10 p. m., restent à Campbellton le dimanche.

Le char Pullman qui part de Montréal le Lundi, le Mercredi et le Vendredi, va directement à Halifax, et celui qui part le Mardi, le Jeudi et le Samedi, va directement à St-Jean.

Pour ce qui regarde les prix de passage, le taux du fret, les arrangements des convois, etc., des informations complètes seront données par

G. W. ROBINSON,

Agent des Passagers et du fret pour la division de l'Est, No. 12, rue Saint-François Xavier, ancien local du bureau de Poste, Montréal.

D. POTTINGER,

Surintendant-en-Chef, Moncton, N. B., 15 nov. 1881.—52 f.

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

BULLETIN MENSUEL

Bureau de Poste de Montréal

DÉCEMBRE 1881

Distribués.		DÉPECHES.		Fermés.	
A. M.	P. M.			A. M.	P. M.
Ontario et Etats de l'Ouest.					
8-9 00		(A) Ottawa, par chemin de fer.....		8 15	8 00
8-8 40		(B) Provinces d'Ontario, Manitoba et Colombie Angl. Montréal à Carillon par la rivière Ottawa.....		8 15	8 00
Québec et Provinces Maritimes.					
	5 35	Québec, Trois-Rivières, Berthier Sorel, par vapeur.....			
		Québec, Trois-Rivières, Berthier, etc., par Q. M. O. & O. du Grand-Tronc.....		1 50	
8 00		(B) Québec par le ch. de fer de la Rivière-du-Loup, par ch. de fer.....		8 00	
8 00		(B) Township de l'est, Trois-Rivières, Arthabaska et Rivière-du-Loup, par ch. de fer.....		8 00	
	12 50	Ch. de fer Occidental, (ligne principale) à Ottawa.....		7 00	
	9 20	Ch. de fer Occidental, emb. St-Lin et St-Jérôme.....		4 30	
	8 00	Ch. de fer Occidental, emb. St-Jérôme et St-Janvier.....		7 0	
	11 30	Ch. de fer de Laprairie, St-Rémi et Huntingford.....		2 15	
	8 00	12 45 St-Hyacinthe, Sherbrooke, Contrecoeur, etc.....		6 00	2-15 8
	8 00	Ch. de fer d'Acton et Sorel.....		8 00	
	10 00	St-Jean, Stanbridge et Station St-Armand.....		7 00	
	10 00	St-Jean, Ch. de fer Vermont Junction et Shefford.....		2 15	
	9 00	Ch. de fer Sud-Est.....		4 45	
	8 00	N.-Brunswick N.-Ecosse et l'île du P.-E. Terrebonne, partant de Halifax, 7 et 21 novembre.....		8 00	
Dépêches Locales.					
	9 45	Valleyfield, Valois et Dorval.....		4 30	
	11 30	Route Be nharois.....		6 00	
	11 30	Boucherville, Contrecoeur, Yvernes et Verchères.....		1 45	
	9 00	5 30 Côte St-Antoine et N.-Dame de Grâce.....		9 00	6 00
	9 00	5 30 Hochelaga.....		8 00	15-5
	11 30	Huntingdon.....		6 00	2 00
	10 00	5 30 Lachine.....		6 0	2 00
	10 20	3 00 Laprairie.....		7 00	2 15
	10 30	Longueuil.....		6 00	1 45
	10 00	New Glasgow, Ste-Sophie, par emb. du Ch. de fer Occidental.....		4 30	
	10 00	Longue-Pointe, Pointe-aux-Trembles et Charlemagne.....		2 00	
	8 30	2 30-6 Pointe St-Charles.....		8 0	1 15-5
	11 30	St-Cunégonde.....		6 00	
	10 00	St-Lambert.....		2 15	
		1 30 St-Laurent, St-Martin et St-Eustache.....		7 00	
	11 30	5 30 Côte St-Paul et St-Henri de M.....		6 00	2 00
	10 00	Pont-Viau et Sault-au-Récollet (aussi Bougie).....		3 30	
	10 00	6 55 Village Saint-Jean-Baptiste Mile-End et Coteau Saint-Louis.....		7.00 et 11 45	3 30
Etats-Unis.					
8-9 40		Boston et les Etats de la N.-Angleterre, excepté le Maine.....		7 00	5 40
8-8 40		New-York et Etats du Sud.....		6 00	2 15
10 30		8 00 12 30 Island Pond, Portland et le Maine.....		2 30-8	et 5 40
8-8 40		Etats de l'Ouest et du Pacifique.....		8 15	2 00
Grande-Bretagne.					
		Par ligne canadienne, Jeudi.....		7 00	
		Par ligne canadienne pour l'Allemagne, Jeudi.....		7 00	
		Par ligne Cunard, Lundi.....		5 25	
		Par ligne Cunard, Supplémentaire, 13 et 27 Décembre.....		2 15	
		Dépêche directe pour l'Angleterre par New-York, Mercredi.....		2 15	
		Dépêches pour l'Allemagne, par New-York, Mercredi.....		2 15	
		Par ligne White Star, 16 et 30 Décembre.....		9 15	2 15

(A) Sacs pour Char Palais ouverts jusqu'à 8.45 heures a.m. et 9.15 p.m.
 (B) Sacs pour Char Postal ouverts jusqu'à 9.00 heures p.m.

70 CARTES DE VISITES avec votre 10c caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes: Bouquets, Oiseaux, Châteaux, Paysages, etc., tous différents. Livre d'annonces complète pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Exemplaires de Cartes d'Annonces de Fournisseurs, 50c. Adresse: STEVENS & BROS., boîte 23, Northford Ct.,

" L'OPINION PUBLIQUE "

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.

PATINS! PATINS!!

Les Patins Empress sont les plus améliorés et à très bon marché, considérant la qualité. Corniches et Rouleaux de Rideaux, nouveaux en articles argentés, Couteaux à manche ivoire et argent; fourchettes et cuillères, plaquées, etc., chez

L. J. A. SURVEYER, 188, RUE NOTRE-DAME.